



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CHARTRE DE MODERATION ET D'ENGAGEMENT

Page Facebook, Twitter et chaîne Youtube du préfet du Morbihan

Bienvenue sur la page Facebook officielle du préfet et des services de l'Etat du Morbihan

La page Facebook du préfet du Morbihan est un espace ouvert à tous. Elle vise à informer les internautes sur l'action de l'Etat, notamment dans le département du Morbihan, et à favoriser le débat public.

Le non-respect des règles de bonnes pratiques et des dispositions légales mentionnées ci-dessous peut éventuellement entraîner la modération des publications.

Vos publications sont visibles sur la page dès que vous les avez rédigées et validées. Elles ne sont modérées qu'a posteriori.

La préfecture du Morbihan, qui assure la responsabilité de la gestion de cette page, **se réserve le droit de supprimer toutes les publications contraires à l'ordre public, aux bonnes moeurs, aux droits d'auteur ou droits voisins**, au droit applicable aux bases de données, au droit des marques, au droit au respect de la vie privée ou toute publication qui enfreindrait toute autre disposition législative ou réglementaire en vigueur.

A ce titre, ne seront pas autorisées notamment, sans que cette liste soit limitative :

- Les contributions à caractère violent, diffamatoire, injurieux, illicite ou obscène.
- Les contributions incitant à la violence, à la commission d'un délit.
- Les contributions incitant à la discrimination ou à la haine.
- Les contributions formulées de manière injurieuse, grossière, vulgaire ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures.
- Les contributions portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée.
- Les contributions portant atteinte à la protection des données personnelles d'un tiers.
- Les messages à caractère publicitaire, les petites annonces ou les messages contenant des coordonnées téléphoniques ou postales seront systématiquement supprimés.

Les internautes ne respectant pas ces règles de manière répétée pourront se voir exclus de la page.

Les commentaires

Les commentaires doivent être écrits dans un langage compréhensible par tous. Afin que le débat suscité par les publications soit riche, les internautes sont invités à débattre à l'aide d'arguments de fond et non d'invectives.

De même qu'ils sont invités à réagir aux publications par des commentaires portant sur le sujet initial. La préfecture du Morbihan se réserve le droit de supprimer tout commentaire n'ayant aucun lien avec le sujet abordé.

La répétition de publications identiques ou très voisines est interdite. Le ministère de l'Intérieur se réserve le droit de supprimer ces publications le cas échéant.